

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 6 (1930-1931)
Heft: 16

Artikel: Les nouveaux commandants des 1re et 2e divisions
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous tous qui êtes Suisses, et qui l'entendez rester, laissez de côté les stériles chicanes qui vous divisent, et réagissez contre ce scandale !

Un journal, «La Révolution Pacifique» sorti des presses de l'Imprimerie Coopérative de La Chaux-de-Fonds, celle de «La Sentinelle» et rédigé par Ed. Liechi (Le Locle), provoque une fois de plus tous les travailleurs patriotes du pays. Il publie l'appel ci-contre.

* * *

Non content de déployer cette honteuse activité le comité en question a fait distribuer à la Montagne des tracts accompagnés d'un bulletin d'adhésion, le titre de ce manifeste est

A bas l'armée.

Il invite catégoriquement les citoyens à signer la déclaration que nous publions ci-contre.

C'est clair et net.

Citoyens neuchâtelois, pouvons nous rester impassibles devant des provocations d'une telle gravité ?

Serons-nous assez pleutres, au moment même où se créent chez nous des cellules communistes, pour supporter que l'on sape outrageusement, et ouvertement, notre constitution ?

Voulons-nous oui ou non rester maîtres chez nous, ou, au nom d'une mystique détestable où il entre autant de crainte que de bêtise, assister facilement et sans réagir, à la destruction lente et organisée de nos institutions nationales créées par le peuple pour le peuple ?

Neuchâtelois ! N'avons-nous plus que du sang de rave dans les veines ?

Après les scandales d'ordre divers qui ont certainement amoindri la République, serons-nous encore assez faibles, assez dépourvu de fierté pour permettre aux révolutionnaires et aux communistes de détruire tout ce que la sagesse populaire a créé durant des siècles d'efforts ?

Qu'on nous permette quelque violence. Pourquoi laisserions-nous agir tous les agents destructeurs du pays sans protester ?

Nos autorités sont-elles aveugles, insouciantes, indifférentes ?

Relisez ce manifeste, distribué à des milliers d'exemplaires dans tout le canton et dans toute la Suisse romande, et admirez le courage infini de ces énergumènes qui osent proclamer que «l'ordre de la conscience passe avant tous les autres». Ah oui, il est beau leur courage ! Quel héroïsme n'est-ce pas, que de dire : Quand nous serons dix mille je refuserai le service militaire !

C'est tout bonnement remplacer l'école de recrues, la plus belle école démocratique, par l'école de la lâcheté. Sacrifice ? Ah la bonne blague, lisez donc, il y aura une garantie d'aide en cas de refus . . . et gageons que si nous continuons à être les poires on demandera encore des subsides à l'Etat . . .

Tandis que tant de jeunes gens ont servi loyalement, ont même perdu leur place ce faisant, ou leur santé, ce qui est plus grave encore on s'efforce de mettre sur un piedestal les réfractaires . . .

Que nos aînés prennent le parti de la jeunesse patriote et qu'ils protestent avec elle contre l'infâme manifeste.

Il y a de justes colères.

Il faut savoir sortir de son impassibilité et flétrir comme il le faut les manœuvres qui devraient être punies par la loi.

Gens des campagnes, qui restez fidèles au sol, citadins attachés à vos villes, citoyens d'un pays dont le drapeau a toujours été à l'honneur, défendez-vous !

Les nouveaux commandants des 1re et 2e divisions.

La retraite du colonel Grosselin a été immédiatement suivie d'un remaniement dans le haut commandement : le colonel Guisan passe de la 2e à la 1re division, et le colonel Roger de Diesbach est placé à la tête de la 2e division. Ainsi continuent à alterner, comme chefs de la division dont font partie les bataillons de Vaud et Genève; Secretan en 1905, Audeoud en 1908, Bornand en 1909, de Meuron en 1918, Grosselin en 1923, Guisan en 1931.

Le colonel Guisan, ancien chef d'état-major du colonel divisionnaire de Loys, commanda ensuite la 5e brigade d'infanterie, puis, dès le 26 novembre 1926, succéda, à la tête de la 2e division, au colonel Sarasin, promu commandant de corps d'armée. Officier extrêmement capable, il a l'étoffe d'un chef, précis et décidé, sachant prendre ses responsabilités. En septembre 1929, il a commandé avec beaucoup de maestria sa division lors des manœuvres qui se déroulent dans la région Morat-Aarberg-Anet.

L'adversaire qui lui était alors opposé à la tête d'une division de manœuvres était le colonel d'infanterie Roger de Diesbach, de Fribourg, qui prend sa succession à la 2e division. La qualité dominante du nouveau commandant d'unité d'armée est l'«allant» : il déborde de vie, d'enthousiasme, d'entrain. Nous le voyons, par le souvenir, par une belle journée d'automne 1929, dans le parc de M. Gonzague de Reynold : une tâche défensive de retraite, faite pour mettre à l'épreuve sa patience, lui avait été dévolue, et il l'avait accomplie avec toute la conscience qui le caractérise; soudain lui arrivait l'ordre de prendre l'offensive : immédiatement il échafauda un plan d'attaque brusquée et lança avec ardeur ses troupes aux troupes de l'adversaire. Il exubérait de joie à l'idée d'assumer le rôle d'assaillant auquel l'avaient préparé toutes ses antiques traditions de famille et son tempérament personnel.

Ensuite de cette nomination, qui sera accueillie avec joie à Fribourg, le haut commandement est le suivant : 1er corps d'armée, Sarasin (Genève); 2e corps, Bridler (Zurich); 3e corps, Biberstein (Soleure). 1re division, Guisan (Vaud), 2e division, de Diesbach (Fribourg); 3e division, Scheibli (Zurich); 4e division, Miescher (Bâle-Ville); 5e division, Wille (Zurich); 6e division, Frey (Bâle-Campagne); division du Gothard, von Salis (Grisons).

Le chef du service de l'état-major général est le colonel commandant de corps Roost (Schaffhouse), le chef d'arme de l'infanterie le colonel commandant de corps de Loriol (Genève), de la cavalerie le colonel divisionnaire Schué (Grisons), de l'artillerie le colonel divisionnaire Bridel (Vaud). J. M.

Documents.

L'organisation de l'armée suisse.

Quelques comparaisons avec la Belgique. La nature montagnaise du terrain.

Une comparaison méthodique et approfondie entre la Belgique et la Suisse au point de vue de la défense du territoire et du régime militaire, ne sera pas faite ici pour divers motifs.

La Suisse étant un pays très montagneux, l'armée doit s'adapter à la nature du terrain pour ce qui concerne son matériel, son armement etc. Il est déjà très difficile à ce point de vue de comparer par exemple la proportion qu'il doit y avoir en Belgique d'une part en Suisse de l'autre, entre l'infanterie et l'artillerie.